

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Les bases du lobbying : Construire une démarche d'affaires publiques »

Durée : 8 heures

Nombre de minimum d'inscrits : 1

Nombre de places : 8

Coordination : Patricia MORREVE - 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr

Programme de formation actualisé le 17/10/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans un environnement marqué par la multiplication des acteurs intervenant auprès des décideurs publics et par un encadrement juridique croissant des pratiques d'influence, la maîtrise des fondamentaux des affaires publiques devient un atout stratégique pour les organisations privées, associatives et académiques. La professionnalisation progressive du secteur, la montée en puissance des exigences de transparence (HATVP, loi Sapin II) et l'intégration des outils numériques transforment en profondeur les méthodes de travail. Cette formation s'inscrit dans ce contexte en proposant aux participants une initiation structurée aux principaux outils et pratiques des affaires publiques, afin de renforcer leur compréhension des circuits décisionnels et leur capacité d'action auprès des institutions.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Identifier les acteurs et circuits décisionnels pertinents dans une démarche d'affaires publiques.
- Mettre en place une veille politique et réglementaire adaptée à leur organisation.
- Élaborer une cartographie d'acteurs et analyser les rapports de force.
- Rédiger une note de positionnement claire et structurée.
- Préparer, conduire et assurer le suivi d'un rendez-vous institutionnel.
- Rédiger un amendement législatif
- Intégrer les règles de transparence et de déontologie propres aux activités d'influence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Comprendre le cadre juridique et institutionnel du lobbying et des affaires publiques en France et en Europe.
- Maîtriser les outils et méthodes de base (veille, cartographie d'acteurs, note de positionnement, rendez-vous institutionnels).
- Savoir construire un argumentaire et adapter sa stratégie d'influence en fonction des acteurs et des contextes.
- Intégrer les règles déontologiques et réglementaires (HATVP, loi Sapin II) dans la pratique professionnelle.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

DÉROULE DE LA FORMATION

INTRODUCTION DE LA FORMATION

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation

- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes et objectifs précis des participants

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

- Hiérarchie des normes en droit français et européen
- Fonctionnement du Parlement et du Gouvernement
- Règles encadrant le lobbying en France (HATVP, Loi Sapin II)
- Acteurs institutionnels et non institutionnels de l'influence

MENER UNE VEILLE STRATEGIQUE EN AFFAIRES PUBLIQUES

- Définir les sources et organiser la recherche d'informations
- Structurer et classer les informations (méthode et outils)
- Diffuser et valoriser sa veille (notes, mails de synthèse, alertes rapides)
- Cas pratique : réalisation d'une veille institutionnelle collective

ÉLABORER UNE CARTOGRAPHIE DES DECIDEURS ET PARTIES PRENANTES

- Identifier les acteurs pertinents (élus, cabinets ministériels, autorités locales)
- Analyser les réseaux et circuits de décision
- Faire vivre et actualiser la cartographie dans le temps
- Cas pratique : élaboration d'une cartographie sur un enjeu sectoriel

PREPARER ET CONDUIRE UN RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNEL

- Étapes de préparation (biographie, objectifs, messages clés)
- Techniques de communication en rendez-vous (pitch, posture, interaction)
- Suivi post-rendez-vous (mail de remerciement, documentation, relance)
- Cas pratique : mise en situation et débriefing collectif

REDIGER UN AMENDEMENT PARLEMENTAIRE

- Comprendre le droit d'amendement et ses limites (recevabilité, procédures)
- Structure obligatoire d'un amendement (chapeau, dispositif, objet)
- Exercices pratiques de rédaction et de reformulation d'amendements

BILAN DE LA FORMATION

- Retour sur les attentes des participants
- Bilan et conclusion de la formation

BONUS

- Après la formation, dans un délai de 2 mois, les participants ont la possibilité de contacter le formateur pour toutes questions et suivi de formation.

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

L'entité bénéficiaire mettra à disposition du formateur une salle de formation, un vidéo-projecteur, un paper-board ou tableau blanc.

L'entité bénéficiaire prévoit pour chaque participant un ordinateur avec une connexion internet.

Le formateur utilise des Google Slides / Powerpoint, vidéos et cas pratiques réels.

Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant se spécialiser dans les affaires publiques ou ayant besoin de développer une capacité de plaidoyer.

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis.

Une culture générale en sciences sociales et politiques est un atout.

ACCESSEURITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.

Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation aura lieu en présentiel au sein des locaux de l'entité bénéficiaire.

MÉTHODES

Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation. Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. Debriefing individuel et collectif.

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

Modalités de suivi :

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

• A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

• La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 – emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2024 : N/A
 - Satisfaction globale moyenne : N/A /10
 - Note générale de la formation : N/A /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : N/A /10

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2024 : 1 318
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2024 : 172
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 208 évaluations
 - Satisfaction globale moyenne : 9,57 /10
 - Note générale de la formation : 9,21 /10
 - Préparation et organisation de la formation : 9,43 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,91 /10

* Toutes formations confondues

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.

Non finançable par le CPF.